

Arrondissement de Metz
MAIRIE DE LONGEVILLE-LES-METZ



**LISTE DES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 09 JUIN 2023**

POINT N° 1 – DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS SENATORIALES DU DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023

Désigne comme membres du Bureau Electoral :

Mme Delphine FIRTION, Président

Les deux Conseillers Municipaux les plus âgés présents :

- M. Gérard VERNHES
- Mme Christine MORICONI

Les deux Conseillers Municipaux les plus jeunes présents :

- M. Nicolas MATUSIAK
- M. Morgan NATY-DAUFIN

Désigne comme secrétaire de séance :

- M. David SCHNEIDER

Proclame à l'issue des opérations de vote et après dépouillement :

Elus en qualité de délégués titulaires du Conseil Municipal :

Nom - Prénom	Nom de la liste	Qualité
Delphine FIRTION	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
David SCHNEIDER	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Rose HEISSERER	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Thierry BAUDINET	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Fatiha CAID	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Raphaël JANNOT	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Christine MORICONI	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Alain MARTZ	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Karine ARNOUX	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Morgan NATY-DAUPHIN	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Stéphanie CHATEAU MULLER	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Nicolas MATUSIAK	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Gwladys BAQUEREZ	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Titulaire
Anna KULICHENSKI	LONGEVILLE AVENIR	Titulaire
David VIVARELLI	LONGEVILLE AVENIR	Titulaire

Elus en qualité de délégués suppléants du Conseil Municipal :

Nom - Prénom	Nom de la liste	Qualité
Bertrand GOSSOT	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Suppléant
Patricia TOSI	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Suppléant
Victor REMY	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Suppléant
Léa CAID-FAZLOVIC	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Suppléant
Gérald VERNHES	AGIR ENSEMBLE POUR LONGEVILLE	Suppléant

Renvoie au procès-verbal de séance pour toutes précisions complémentaires

Autorise Madame le Maire à signer tout acte et document connexes à cette affaire.

POINT N°2 – PARTENARIATS - ANIMATIONS ESTIVALES 2023

- **Conclut** un partenariat avec les différentes associations suivantes dans le cadre des animations estivales 2023 :

Aqua RFLY – Scooter des Mers	:	300 €
Cérémonie de A à Z (Aguasports) – Balades en bateau	:	300 €
ASCM Pétanque	:	200 €
Golf Académie	:	1 200 €
Echanges Culturels Internationaux – Arts Plastiques	:	260 €
Kayak Club de Metz	:	1 320 €
AS Cheminots Tennis	:	0 €

- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à entreprendre toutes démarches et à signer tout acte et document relatifs à ce point et notamment les conventions de partenariat correspondantes et leurs avenants éventuels.

- Les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6232 du budget primitif 2023.

ADOPTÉ à l'unanimité

POINT N°3 – ADHESION A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT INITIE PAR L'EUROMETROPOLE DE METZ POUR LA FOURNITURE D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES

- **Autorise** la Ville de Longeville-Lès-Metz à adhérer au Groupement de commandes permanent institué par Metz Métropole pour la fourniture d'électricité (achat, transport et distribution) et services associés
- **Accepte** que Metz Métropole soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,
- **Décide** que la Commission d'Appel d'Offres de Metz Métropole soit la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes,
- **Approuve** les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la fourniture d'électricité (achat, transport et distribution) et services associés, pour les besoins propres aux membres du groupement, annexée à la présente délibération,
- **Mandate** Metz Métropole ou son mandataire pour demander l'ensemble des données de consommation d'électricité des sites de la commune auprès du gestionnaire de réseau et recevoir directement les informations,
- **Autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à suivre l'exécution du marché correspondant, ses avenants et reconduction éventuels,
- **Autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer la convention constitutive ainsi que le formulaire d'adhésion au groupement de commandes permanent, les autres annexes à la présente convention ainsi que tout avenant, acte et document connexes à cette affaire.

ADOPTE à l'unanimité

POINT N°4 – RETRAIT DU GROUPEMENT DE COMMANDE PERMANENT INITIE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA MOSELLE POUR LA FOURNITURE ET L'ACHEMINEMENT D'ELECTRICITE ET SERVICES ASSOCIES

- **Autorise** le retrait du Groupement de commandes coordonné par le Département de la Moselle et auquel la Ville avait précédemment adhéré par délibération du Conseil Municipal en date du 15 novembre 2022.
- **Dit** que ledit retrait sera effectif au 31 décembre 2024, date d'expiration du marché en cours.
- **Autorise** Madame le Maire, ou son représentant, à signer tout acte et document connexes à cette affaire

ADOPTE à l'unanimité

POINT N°5 – ADHESION AU CONTRAT DE SECURITE INTEGREE

- **Autorise** Madame le Maire ou son représentant à signer le Contrat de Sécurité Intégrée joint en annexe ainsi que tous les documents et pièces connexes à ce contrat.

ADOPTE à l'unanimité

POINT N°6 – ADHESION AU RESEAU FRANCOPHONE DES VILLES AMIES DES AÎNÉS

- **Adhère** au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés
- **Décide**, à l'unanimité, de la désignation des représentants de la collectivité au scrutin public ;
- **Désigne** Mme Fatiha CAID pour représenter la collectivité au sein de l'association en tant que titulaire et M. Gerald VERNHES en qualité de suppléant
- **S'engage** à verser annuellement la cotisation dont le montant est déterminé en fonction du nombre d'habitants (cette année, la cotisation sera de 130 €).

ADOPTE à l'unanimité

POINT N°7 – RAPPORTS ANNUELS D'ACTIVITE 2021 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT, D'EAU POTABLE DE L'EUROMETROPOLE DE METZ, DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Prend acte des rapports 2021 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement, d'eau potable de l'Eurométropole de Metz, de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés ;

Liste publiée sur le site internet de la commune le 13 juin 2023